

Internet : un label pour les communes rurales

Félicitations à Villes Internet, qui a entendu l'appel de l'AMRF de prendre en compte les spécificités des communes rurales. A l'entrée de certaines villes, un panneau "Villes Internet", assorti de plusieurs arobases... telles les étoiles d'un fameux guide gastronomique : il signale les communes lauréates du label de l'association Villes Internet. Ce label prendra le nom de "Territoires, villes et villages Internet" grâce à l'implication de l'AMRF. Une manière de reconnaître que les communes rurales ont un rôle à jouer sur et avec Internet et que leur situation n'est pas comparable pour y parvenir. Avec l'association Villes Internet, qui promeut les usages citoyens, d'intérêt général et de service pu-

blic d'Internet, l'AMRF travaille à l'évolution du questionnaire de candidature : aujourd'hui, beaucoup trouvent les questions complexes et centrées sur les villes. L'objectif est d'adapter le questionnaire à la réalité et aux moyens d'action des petites communes. Et que cette adaptation motive d'autres acteurs à en faire autant.

Déjà, près de 200 communes rurales sont titulaires du label. A noter la performance de Saint-Apollinaire-de-Rias, en Ardèche, qui détient la distinction la plus haute (5@). (*Pour connaître ses réalisations : www.saint-apolinaire-de-rias.fr*)

« Internet est un outil de démocratisation culturelle et de communi-

cation, explique le maire de "Saint-Apo", Michel Cimaz : Il est en phase avec le projet communal, qui s'articule autour de deux axes. D'une part, le développement des services pour tous (de l'extension du réseau d'eau à la carte communale, en passant par le Haut Débit). Et d'autre part le développement de l'implication de la population dans le choix et le montage des projets, ainsi que leur suivi. Le site web communal est le bon outil pour cela. Culture, formation, démocratie : le numérique augmente l'intelligence collective. »